

Domaine Santé

Filière Sage-femme

Recherche en périnatalité : construction d'un cadre de référence

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.2013.F.13

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2022-2023

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 4

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO du 2 juin 2020.Catégorie : Module principal
Core course Module lié au module principal
Related course Module facultatif ou complémentaire
Minor courseNiveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

Temps de cours : 60% Temps de travail accompagné : 20%

Temps de travail personnel individuel : 20%

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada) Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel Rôle de collaborateur**Compétences principales visées** (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)**Rôle d'expert-e sage-femme**

Ab1 :

Elles/Ils prennent des décisions de manière autonome et assument la responsabilité du soutien, du maintien et de la restauration des processus de santé physiologiques durant les périodes de la maternité, de la construction de la famille, ainsi que durant toutes les étapes de vie marquées par des changements de santé propres aux femmes.

Ab2 :

Elles/Ils détectent, sous leur propre responsabilité, les écarts de la norme durant la période de fertilité et de périnatalité, et assument la mise en place d'actions efficaces pour la promotion et le maintien de la santé.

Ab3 :

Elles/Ils détectent les processus pathologiques, argumentent leurs actions autonomes et spécifiques, et assument en collaboration interprofessionnelle les interventions de soins diagnostiques, thérapeutiques et palliatives.

Ab4 :

Elles promeuvent avec efficacité les composantes physiologiques des processus déviants de la norme.

Rôle de communicateur ou communicatrice

Bb1 :

Elles/Ils pratiquent une communication centrée sur la personne pendant la période de fertilité des adolescentes, des femmes et des familles, en renforçant leur autonomie et leur autodétermination par une relation de confiance et une transmission d'informations pertinentes, basées sur des données probantes.

Bb2 :

Elles/Ils accompagnent la femme, le partenaire, le fœtus, le nouveau-né ou la nouvelle-née, le couple et la famille dans la continuité, pendant les périodes de préconception, de grossesse, durant l'accouchement, les suites de couches, le post-partum et l'allaitement.

Bb3 :

Elles/Ils maintiennent la communication même dans des situations à évolution rapide qui nécessitent des décisions immédiates, en incluant toutes les personnes concernées et en garantissant la qualité du processus décisionnel.

Bb4 :

Elles/Ils utilisent les techniques et les technologies de communication adaptées à la situation, s'expriment dans un langage accessible et emploient de manière ciblée des outils méthodologiques et didactiques pour transmettre des informations.

C. Rôle de collaborateur ou collaboratrice**Cb1 :**

Elles/Ils conduisent une collaboration professionnelle et interprofessionnelle efficace dans le champ socio-sanitaire en tenant compte des compétences de chacun pour une offre en soin optimale auprès des femmes, des enfants et de la famille, tout en affirmant leur rôle professionnel.

Cb2 :

Elles/Ils créent un réseau de soins autour de la femme, du couple et de la famille sur la base des vulnérabilités identifiées, Elles/Ils les coordonnent en collaboration avec d'autres expert-e-s, tout en veillant à une relation de symétrie.

D. Rôle de manager**Db1 :**

Elles/Ils dirigent et organisent avec efficacité et efficience les ressources humaines, logistiques, financières et administratives à leur disposition afin d'offrir des prestations optimales à la femme, à l'enfant et à la famille, à l'équipe interdisciplinaire et à la société.

Db2 :

Elles/Ils évaluent et documentent en permanence et de façon systématique leur activité professionnelle, en se référant à des recommandations basées sur les données probantes. Elles anticipent leurs actions en fonction de leurs connaissances, expériences et intuition.

E. Rôle de promoteur ou promotrice de la santé (Health Advocate)**Eb1 :**

Elles/Ils s'engagent pour la prévention et la promotion de la santé de la femme, de l'enfant et de la famille, quelles que soient les composantes socio-culturelles.

Eb2 :

Elles/Ils encouragent la femme et la famille à être responsables de leur propre santé et de celles de leurs enfants et en renforcent leurs aptitudes propres.

Eb3 :

Elles/Ils participent à des programmes de promotion de la santé et de prévention.

F. Rôle d'apprenante et de formateur ou formatrice**Fb1 :**

Elles/Ils analysent et conçoivent leur propre processus de formation en argumentant, en questionnant, et en ancrant leurs décisions dans des données probantes pertinentes et spécifiques à la profession.

Fb2 :

Elles/Ils analysent les résultats scientifiques de manière systématique et critique, elles articulent expériences cliniques et données probantes et transfèrent efficacement ces acquis dans la pratique.

Fb3 :

Elles/Ils participent à des recherches appliquées dans leur domaine professionnel, en interdisciplinarité et en inter-professionnalité, et transmettent par des méthodes adéquates les savoirs et connaissances spécifiques sage-femme aux femmes, familles et équipes interprofessionnelles.

Fb4 :

Elles/Ils portent individuellement et collectivement un regard critique et réflexif sur la pratique professionnelle actuelle. Elles/Ils en identifient les questionnements, en détectent les lacunes et contribuent en permanence au développement de la profession.

G. Rôle de professionnel-le**Gb1 :**

Elles/Ils assument une responsabilité éthique dans des contextes socio-économiques et politiques variés et sont garant-e-s de la qualité de leurs prestations en faveur des femmes, des enfants et des familles.

Haute école de santé
Genève

Gb2 :

Elles/Ils déterminent leurs actions à l'intérieur d'un cadre légal, reconnaissent et énoncent les limites de leurs compétences propres. Elles/Ils détectent les situations qui nécessitent une collaboration professionnelle avec d'autres acteurs et actrices du système de santé.

Gb3 :

Elles/Ils acquièrent en permanence des connaissances professionnelles actualisées et adaptent leurs pratiques à ces dernières.

Gb4 :

Elles/Ils défendent, auprès d'un large public, l'importance de leur profession et de son évolution. Elles/Ils s'engagent pour une pratique compétente et de haute qualité, adaptée aux besoins des femmes et des familles.

Domaines de formation (Référence : HES-SO. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012, filière de formation Sage-femme*)

- | | | |
|--|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Interventions professionnelles – D1 | <input checked="" type="checkbox"/> Problèmes sociaux et sanitaires, réponses institutionnelles – D4 | <input checked="" type="checkbox"/> Technologies et leurs fondements scientifiques – D6 |
| <input type="checkbox"/> Professions, institutions et organisations – D2 | <input checked="" type="checkbox"/> Sciences de la santé – D5 | <input type="checkbox"/> Projet de formation et projet – D7 professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Individus, cultures et sociétés – D3 | | |

Objectifs généraux du module

Ce module permettra à l'étudiant-e de :

- Mettre en évidence une problématique professionnelle pertinente et actuelle, à partir de son expérience pratique et de ses connaissances dans le domaine de la périnatalité
- Rechercher et utiliser les savoirs existants sur un thème précis pour construire un cadre de référence sur le sujet
- Répondre de manière scientifique à un questionnement professionnel
- Formuler un/des questionnement(s) de recherche pertinent(s) pour son travail Bachelor

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Cf. plan de cours/module

Se questionner sur une pratique professionnelle et construire une problématique pertinente :

- Cours théoriques : rappels sur le processus de recherche, la revue de littérature
- Séminaires réflexifs et d'accompagnement pour le thème de recherche exploré

Collecter (de manière non exhaustive) et analyser les recherches disponibles sur le sujet :

- Cours théoriques sur la recherche de la revue de littérature scientifique médicale, l'EBM, la formulation d'une question, l'interprétation des résultats statistiques et qualitatifs, la lecture critique d'un article
- Ateliers : recherche de la littérature sur un thème précis, utilisation du logiciel Zotero pour les références bibliographiques

Mettre en lien la problématique initiale et les résultats de la revue de la littérature sur le thème choisi pour favoriser une pratique professionnelle basée sur des faits probants :

- Travail accompagné, confrontations avec les pairs lors de présentations orales, séminaires et rendez-vous individuels

Formes d'enseignement et d'apprentissage

1. Cours magistraux, en distanciel si nécessaire
2. Ateliers de lecture critique, recherche de la littérature sur un thème précis, utilisation du logiciel Zotero pour les références bibliographiques, présentation des résultats
3. Séminaires
4. Travail accompagné
5. Travail individuel

Exigences de fréquentation

80% de taux de présence est requis sur l'ensemble du module, avec 20% d'absence justifiée, toléré sur le nombre d'heures total de cours en présentiel.

Attention : Les types de cours désignés ci-dessous sont obligatoires :

Pratiques Simulées – Ateliers pratiques - Pratique réflexive - Accompagnement corporel – Relations professionnelles - Séminaires

Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire sera alors exigé, les consignes seront précisées par la référente du module. La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable du module. En cas de non-respect des consignes, l'étudiant-e obtiendra la note F et devra répéter le module.

Si les absences cumulées aux cours obligatoires et aux cours non désignés comme tels dépassent 20 % du temps de présentiel total du module, le module ne peut être validé : l'étudiant obtient dès lors la note F et le module doit être répété.

Les situations exceptionnelles sont réservées.

5. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur un travail écrit et un oral, composés des points suivants, formant la note finale du module :

- Un travail écrit, en binôme ou trinôme, à rendre semaine 24 validant au maximum 41 points sur 60 ;
- Une évaluation du travail de groupe (auto- et hétéro- évaluation), à rendre semaine 24 validant au maximum 4 points sur 60 ;
- Une présentation orale, en binôme ou trinôme de préférence. Les exposés seront présentés en semaine 23 validant au maximum 15 points sur 60.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante

Les exigences de fréquentation mentionnées ci-dessus au point 4 doivent également être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation**

Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3,5 et 3,9) au module Pas de remédiation

Les modalités sont déterminées par le référent du module.

Si l'examen est validé par un Fx, un travail supplémentaire (corrections) sera demandé.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F. Le module ne peut être répété qu'une seule fois dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance.

7. Bibliographie principale

- **Cluett E. R. and Bluff R.** (2007) Principles and practice of research in midwifery. Edinburgh : Churchill Livingstone Elsevier.
- **Cucherat, M., Lièvre M., et al.** (2004) Lecture critique et interprétation des résultats des essais cliniques pour la pratique médicale. Paris, Flammarion.
- **Dépelteau F.** (2010) La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats. Bruxelles : De Boeck, Edition 2e éd.
- **Fortin, M.-F.** (2010) Fondements et étapes du processus de recherche. Montréal, Chenelière éducation. 2ème édition.
- **Greenhagh, T.** (2000) Savoir lire un article médical pour décider. Meudon : BMJ.
- **Jolly D. [et al.]** (2009) Lecture critique d'articles médicaux. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.
- **Lavender T., et al.** (2004) Demystifying qualitative research in pregnancy and childbirth. Current issues in midwifery series
- **Mucchielli, A.** (1991). Les méthodes qualitatives, Paris : P.U.F.
- **Nony P., Noël-Baron F.** (2009) Lecture critique des essais cliniques, Rueil-Malmaison : Ed. Pradel.
- **Quivy R., Van Campenhoudt L.V.** (2011) Manuel de recherches en sciences sociales, Paris : Dunod.
- **Wickham S.** (2006) Appraising research into childbirth: an interactive workbook. Edinburgh [etc.] : Elsevier/Butterworth-Heinemann, cop.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Laurent Gaucher

Enseignants : Enseignantes de la filière sage-femme, enseignants vacataires et collaboratrices du centre de documentation HEdS

Descriptif validé le 07.02.2023

par

Catia NUNNO PAILLARD

Responsable de la filière